



Scannez ce QR code
pour découvrir
nos contenus digitaux
sur lavoixdunord.fr

● **Métropole lilloise**
Où peut-on jouer
au tennis sur terre
battue, « comme
à Roland-Garros » ?
P. 13

● **Bondues**
On a poussé la porte
de l'usine qui fabrique
40 000 tonnes
de Carambar par jour
P. 20

LE PLAN DES GENDARMES CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE EN ZONE RURALE

● **Hauts-de-France.** Les gendarmes ont
démantelé une cinquantaine de trafics
depuis le début de l'année.
Leur patron présente à *La Voix du Nord*
son plan de lutte contre les réseaux.
P. 4 ET 5



Photo Stéphane Mortagne

● **Villeneuve-d'Ascq**
Une brocante
passionnante et
des trésors
inestimables pour
les fans du LOSC
et du RC Lens
P. 6

● **Grand entretien**
Le président de
Médecins du monde :
« On a tous les
éléments techniques
pour dire qu'un
génocide est en
cours à Gaza »
P. 34 ET 35



Photo « La Voix »

● **Les fans de Springsteen racontent
le fiasco du métro lillois**
Les deux lignes sont tombées en panne
samedi soir.
P. 3



Photo archives Séverine Courbe

● **L'hebdo éco : armées et entreprises,
l'entente cordiale**
Les échanges entre militaires et milieux
économiques sont en phase ascendante.
AU CENTRE DU JOURNAL



**DITES ADIEU AUX PILES
DE JOURNAUX CHEZ VOUS !**

**ON VOUS EXPLIQUE
TOUT ICI !**
ou sur le site cellexo.fr/notre-histoire

LE CARNET



Scannez ce QR code pour découvrir l'intégralité du contenu **DU CARNET**
servicenecrologie@rosseladvertising.fr

0811900901 Service 0,05 € / min + prix appel

MESSE, ANNIVERSAIRE, PENSÉE

VILLENEUVE-D'ASCQ

Reconnaissant du soutien apporté par

Madame Denise BRICE

de Villeneuve-d'Ascq (59), dans la lutte contre la pauvreté, le Secours Catholique a fait célébrer une messe en sa mémoire.

Secours Catholique, service legs, BP 455, Paris 7e

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.



Scannez ce QR code pour découvrir l'intégralité du contenu **DES LÉGALES**
serviceclientslegales@rosselconseil.fr

09 70 80 86 12

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE D'ÉLECTRICITÉ DE LA SOMME ET DU CAMBRAIS

Société Anonyme à capital variable sous forme coopérative
11, Rue de la République - CS 40058 ROISEL - 80208 PERONNE CEDEX
RCS AMIENS 780.664.942
SIRET 780.664.942.00015

AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration de la société convoque les Sociétaires en Assemblée Générale Ordinaire le **mercredi 25 juin 2025 à 10h00** à La SICAÉ Somme et Cambrasis sis ZAC du Santerre à Hangest-en-Santerre (80134) à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- II. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- III. Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- IV. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus aux administrateurs ;
- V. Affectation du résultat ;
- VI. Constatation des variations du capital ;
- VII. Nomination et Renouvellement des mandats d'administrateurs ;
- VIII. Changement d'adresse du siège social ;
- IX. Modification du règlement intérieur du Conseil d'administration ;
- X. Fixation de l'indemnité globale compensatrice de temps passé pour les membres du Conseil d'administration ;
- XI. Fixation du budget alloué à la formation des administrateurs ;
- XII. Pouvoirs pour l'exécution des formalités.

Le Conseil d'Administration

ANNONCES ADMINISTRATIVES



Préfecture du Nord



Bureau des procédures environnementales

Commune de GRAVELINES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

La société AMELI GREEN LIME SOLUTIONS, dont le siège social est situé au 3031 rue du Comte Jean à 59760 GRANDE-SYNTHÉ, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de construire et d'exploiter 4 fours à chaux afin de produire une chaux à impact carbone réduit ainsi qu'une demande de permis de construire sur le territoire de la commune de 59820 GRAVELINES.

Cette demande sera soumise à l'enquête publique unique en mairie de GRAVELINES, Hôtel de Ville, Place Albert Denvers, Rue des Clarisses, pendant 32 jours consécutifs, du mardi 10 juin 2025 à 9h00 au vendredi 11 juillet 2025 à 17h00, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale du 27 mars 2025 et les éléments de réponse à cet avis transmis le 18 avril 2025, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie sous réserve de fermeture exceptionnelle et formuler ses observations sur le registre papier ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :
• par voie électronique sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/6308> ;
• par courriel à l'adresse : enquete-publique-6308@registre-dematerialise.fr (en précisant dans le sujet : dossier AMELI GREEN LIME SOLUTIONS à GRAVELINES) ;
• exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
• par voie postale en mairie de GRAVELINES, Hôtel de Ville, Place Albert Denvers, Rue des Clarisses, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : Enquête publique AMELI GREEN LIME SOLUTIONS à GRAVELINES).

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées donc accessibles sur le site internet.

Monsieur Patrice CHASSIN, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de GRAVELINES, au lieu de consultation du dossier, le mardi 10 juin 2025 de 9h00 à 12h00, le mardi 17 juin 2025 de 14h00 à 17h00, le vendredi 27 juin 2025 de 9h00 à 12h00, le samedi 5 juillet 2025 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 11 juillet 2025 de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2025>).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean sans Peur - 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de la société « AMELI GREEN LIME SOLUTIONS » à l'adresse 3031 rue du Comte Jean à 59760 GRANDE-SYNTHÉ, et plus précisément à Monsieur Sébastien CORVEZ par téléphone : 06.14.17.17.36 ou par courriel : sebastien.corvez@arcelmittal.com.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2025>), à la préfecture du Nord, ainsi qu'en mairie de GRAVELINES pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et le maire de GRAVELINES rendra sa décision d'accord ou de refus de permis de construire.

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMUNE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX

ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 21 mai 2025, le maire de Flers-en-Escrebieux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU). À cet effet, le président du tribunal administratif a désigné Monsieur LALOT en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Erick MORICE en tant que commissaire enquêteur suppléant. L'enquête se déroulera à la Mairie de Flers-en-Escrebieux du 10 Juin 2025 au 9 Juillet 2025 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté en mairie et sur le site internet suivant : <https://www.flers-en-escrebieux.fr>. Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie le Mardi 10 Juin 2025 de 9H à 12H, le Lundi 23 Juin 2025 de 14H à 17H, le Lundi 30 Juin 2025 de 9H à 12H et le Mercredi 9 Juillet de 14H à 17H.

Les observations peuvent également être adressées par courrier (à l'attention du commissaire enquêteur) à l'adresse suivante : Mairie 117 rue Henri Barbusse 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX et par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepubliqueflers@flers-en-escrebieux.fr.

L'avis d'enquête publique est affiché à la Mairie de Flers-en-Escrebieux et dans la ville. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus. Au terme de l'enquête, la révision générale du PLU sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.

COMMUNE DE BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 30 avril 2025, affiché en Mairie de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES, Monsieur le Maire de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES. L'enquête publique se déroulera en Mairie de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES pour une durée de 32 jours consécutifs du 24 mai 2025 à 9h30 au 25 juin 2025 à 12h.

M. le Président du Tribunal Administratif de Lille, a désigné M. Gaëtan LECHANTOUX, retraité de la fonction publique territoriale en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Pierre PINTÉ en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique tenu à sa disposition en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 15h30 à 17h30.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur la page Facebook de la commune de Bruille-lez-Marchiennes.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES, dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences en mairie de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES les jours suivants :

le samedi 24 mai 2025 de 9 heures 30 à 12 heures.
le vendredi 13 juin 2025 de 14 heures à 17 heures.
le jeudi 19 juin 2025 de 9 heures à 12 heures.

le mercredi 25 juin 2025 de 9 heures à 12 heures

Lors de la clôture de l'enquête (le 25 juin à 12h), les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur, lequel rencontrera dans la huitaine, le Maire de la commune de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à Monsieur le Maire de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES, le dossier d'enquête accompagné du registre et des pièces annexées avec son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES et mise sur la page Facebook de la commune de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à Madame LONGUEMAUX Estèle, Directrice Générale des Services de la commune de BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES.

Etat d'abandon manifeste

COMMUNE DE CAUDRY

PROCES VERBAL PROVISOIRE D'ABANDON MANIFESTE

4 rue Fourier - 59540 CAUDRY

Vu les articles L 2243-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la procédure de mise en sécurité ordinaire en date du 28 mars 2025,

Par un procès-verbal provisoire du 16 mai 2025, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de l'immeuble sis 4 rue Fourier 59540 CAUDRY - cadastré section AO n°322.

Propriétaires connus : DE STOOP Dimitri, DE STOOP Sylvie, DE STOOP Vincent, DE STOOP David

Ce procès-verbal peut être consulté sur le panneau d'affichage aux portes de la mairie ou sur le site internet : www.caudry.fr

ETAT D'ABANDON MANIFESTE

COMMUNE DE CAUDRY

PROCES VERBAL PROVISOIRE D'ABANDON MANIFESTE

4 rue Fourier - 59540 CAUDRY

Vu les articles L 2243-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la procédure de mise en sécurité ordinaire en date du 28 mars 2025,

Par un procès-verbal provisoire du 16 mai 2025, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de l'immeuble sis 4 rue Fourier 59540 CAUDRY - cadastré section AO n°322.

Propriétaires connus : DE STOOP Dimitri, DE STOOP Sylvie, DE STOOP Vincent, DE STOOP David

Ce procès-verbal peut être consulté sur le panneau d'affichage aux portes de la mairie ou sur le site internet : www.caudry.fr

Plus de 20 000 annonces légales publiées dans nos titres et sites internet en 2023. Et si c'était la vôtre ?

Pour toutes questions concernant la publication de vos annonces légales et la prise en charge de vos formalités, contactez-nous.

Contactez-moi
Coralie Pinto
cpinto@rosselconseil.fr
06 11 36 36 22 ou 09 70 80 86 12

ACHETEURS PUBLICS
Dématérialisez vos marchés publics en quelques minutes !
avec PROXI LEGALES
Contactez-nous
serviceclientslegales@rosselconseil.fr



Numéros d'appel d'urgence

15 SAMU
SAUVEUR
MÉDECIN
URVAIGNEUR

17 POLICE
SECOURS

18 POMPIERS

112
NUMÉRO D'URGENCE
EUROPÉEN